

d'un de ses membres les plus distingués en demandant au Gouvernement que son nom restât attaché à l'Institut de pharmacie qu'il a créé et qui a permis à de nombreux chercheurs de réaliser d'importants travaux. Le Gouvernement s'est rallié à cette proposition et l'« Institut Alfred Gilkinet » rappellera aux générations futures le rôle prépondérant que notre savant collègue a joué dans l'orientation scientifique des études conduisant au diplôme de pharmacien.

Sa Majesté le Roi voulut s'associer à l'hommage rendu à la brillante carrière d'Alfred Gilkinet en conférant à l'éminent professeur la plaque de Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

Le 30 avril 1926, une maladie qui depuis quelque temps déjà ne laissait plus d'espoir à ses amis, emportait M. **Edouard Van der Smissen**, Professeur ordinaire à la Faculté de Droit.

Il était entré dans la carrière de l'enseignement en 1892, comme chargé du cours de droit administratif à la Faculté Technique et des cours d'économie politique (matières spéciales) et de science des finances publiques à la section des études politiques et sociales de la Faculté de Droit et à l'École spéciale de Commerce de notre Université.

Il recueillit plus tard le cours d'encyclopédie du droit et en dernier lieu l'important enseignement du droit public.

Jeune encore, — il venait à peine d'achever sa vingt-cinquième année, — M. Van der Smissen était proclamé lauréat de l'Institut de France qui lui décernait le prix Rossi pour son ouvrage sur la *Population*.

Cette activité scientifique si précoce ne devait pas se démentir par la suite. Innombrables sont les articles et les travaux que notre collègue consacra aux questions les plus diverses de politique, d'économie sociale, de finances, d'histoire parlementaire, dans la Revue générale, la Revue des questions scientifiques, le Moniteur des Intérêts matériels, la Réforme sociale, etc., etc.

Ses goûts le ramenaient toutefois d'une manière plus particulière vers les problèmes élevés d'ordre politique et les questions monétaires et financières. Sa participation comme Secrétaire aux travaux de la Commission internationale Monétaire lui avaient acquis sur ces sujets d'une technique si délicate, une compétence exceptionnelle.

L'amitié qui le liait à la famille de M. Beernaert, lui valut l'honneur d'être le dépositaire de la correspondance de ce grand homme d'état et en 1920, parut en deux volumes le livre trop peu connu et cependant d'un intérêt passionnant : *Léopold II et Beernaert d'après leur correspondance inédite de 1884 à 1894*. Le lecteur y retrouvera avec maints détails intéressants sur la politique intérieure du pays, le témoignage de l'indomptable ténacité avec laquelle, à travers mille obstacles et une incompréhension regrettable de certains milieux parlementaires, notre grand monarque poursuivait ses plans grandioses de colonisation du Congo.

Lorsque, après l'armistice, l'opinion publique se préoccupa de la réorganisation de nos pouvoirs politiques, le gouvernement n'hésita pas à faire appel aux lumières de notre collègue. Membre de la Commission d'études des réformes à introduire dans l'organisation du Sénat, il prit une part importante aux travaux de cette Commission, et c'est à ses suggestions qu'est dûe la modalité nouvelle de la cooptation pour le recrutement d'une partie des membres de notre haute assemblée.

A ses fonctions de professeur à l'Université de Liège, Van der Smissen joignait celles de professeur à l'Ecole de guerre de Bruxelles et nombreuses sont les promotions d'officiers qui gardent le souvenir de ses doctes leçons.

De multiples distinctions avaient consacré le mérite de notre collègue et les services qu'il avait rendus à la chose publique. Il était Commandeur de l'Ordre de Léopold et Officier de l'Ordre d'Orange Nassau.

Homme d'une rare distinction, gentlemen d'une courtoisie exquise, fidèle à ses devoirs, d'un dévouement à toute épreuve à l'égard de ses élèves et de ses amis, **M. Van der Smissen**

emporte dans la tombe l'estime profonde de tous ceux qui l'ont connu.

L'Université qui, dans la simplicité de ses funérailles, n'a pu lui rendre hommage, tient à adresser ici à sa mémoire un suprême et reconnaissant adieu.

Le 12 avril, la Faculté de Droit était de nouveau frappée par la mort de **Victor Genot**, Chargé de cours de droit administratif.

Pendant quarante ans, **Genot**, dont les principales fonctions étaient celles de Directeur au Gouvernement provincial, se consacra à l'administration de la province de Liège. Au cours de cette longue période, il intervint dans toutes les questions qui furent mises à l'étude à la Chambre de Commerce, à la Fédération des Associations commerciales et industrielles de Belgique et à la Fédération des Associations commerciales et industrielles liégeoises.

La distinction avec laquelle il remplit les différents mandats qui lui furent conférés lui avait acquis une grande notoriété dans les cercles administratifs et dans le monde des affaires.

Sa compétence spéciale lui fit attribuer, en 1914, dans notre enseignement universitaire les fonctions de chef des travaux pratiques de sciences administratives. A la fin de la guerre, il fut chargé du cours de droit administratif qu'il professa avec la conscience qu'il apportait à l'exécution des diverses missions qu'il avait eu à remplir au cours de sa carrière.

Pendant toute la durée de l'occupation, **Victor Genot** contribua au soulagement des misères de la population liégeoise en remplissant les fonctions de Secrétaire du Comité provincial de secours et d'alimentation.

A diverses reprises, les mérites de notre regretté collègue furent reconnus par le Gouvernement qui lui conféra plusieurs distinctions dans nos ordres nationaux.
